

## Estimation du coût d'une promesse électorale

# Nouveau crédit d'impôt non remboursable pour le personnel infirmier et les préposés aux services de soutien à la personne

19 avril 2025

Établissement d'un crédit d'impôt non remboursable pour le personnel infirmier et les préposés aux services de soutien à la personne d'un montant de 5 000 \$ à compter du 1er avril 2025 et indexé à l'inflation par la suite.

### Coût de la mesure proposée

Exercice financier	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
<b>Coût total</b> Millions de dollars	566	589	613	639	667	3 073

### Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des charges). Un nombre négatif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

### Estimation et méthode de projection

Pour calculer la valeur du montant du crédit d'impôt réclamé, nous avons appliqué le taux de 15 % du crédit d'impôt non remboursable au montant maximal de 5 000 \$. Le coût total a ensuite été estimé en multipliant le nombre d'infirmiers et d'infirmières et de préposés aux services de soutien à la personne par le montant du crédit utilisé par travailleur par catégorie professionnelle. Le montant du crédit utilisé a été calculé en multipliant le montant du crédit réclamé par le taux d'utilisation estimé (c'est-à-dire la réduction de l'impôt sur le revenu imposable découlant du crédit comparativement au montant du crédit réclamé), selon les données de la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) par sexe, âge et revenu<sup>1</sup>. Les données sur le revenu et l'emploi de Statistique Canada ont été alignées sur les catégories de la BD/MSPS afin de mieux cibler la population. Le nombre prévu d'infirmiers et d'infirmières et de préposés aux services de soutien à la personne provient du Système de projection des professions au Canada (SPPC). Aucune réponse comportementale n'a été prise en considération.

### Sources de l'incertitude

Les principales sources de l'incertitude concernent le nombre d'infirmières et d'infirmiers et de préposés aux services de soutien à la personne projetés par le SPPC. En outre, le taux d'utilisation estimé repose sur des données générales de la BD/MSPS sur l'industrie. Les réponses comportementales n'ont pas été prises en considération, mais elles ne devraient pas avoir une grande incidence.

## Sources des données

### **Emploi projeté**

Système de projection des professions au Canada (SPPC)

### **Emploi passé**

Base de données sur la main-d'œuvre en santé, Institut canadien d'information sur la santé

### **Revenus et salaires des employés par profession**

Statistique Canada, tableaux [98-10-0412-01](#) et [14-10-0417-01](#)

### **Rapport entre le crédit utilisé et le montant réclamé**

BD/MSPS, version 30.3

### **IPC projeté**

Prévision de référence du CPE du DPB

- 
1. L'analyse se fonde en partie sur la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada (BD/MSPS). Les hypothèses et les calculs qui sous-tendent les résultats de simulation de la BD/MSPS sont ceux du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), et celui-ci assume l'entièvre responsabilité à l'égard de l'utilisation et de l'interprétation des données.

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2025 / EL-45-1021361-P\_f